



REGLEMENT DES CHAMPIONNATS FRIBOURGEOIS PAR EQUIPES ESPOIRS-JUNIORS

1. Conditions

Peuvent participer aux Championnats fribourgeois par équipes Espoirs-Juniors de Judo, les clubs affiliés à l'AFJ, dont les membres, pratiquant le judo, **possèdent le Passeport FSJ + timbre annuel**.

Il est possible de former des équipes panachées et se présenter aux CFpE-EJ à la condition suivante:

- **Les judokas seront issus de 3 clubs au maximum**
- Les judokas participants doivent être inscrits dans un club fribourgeois (licence ou double licence). Ce point est contrôlé par le chef technique le jour de la compétition.

2. Ages

Espoirs (U18): 15 – 17 ans

Juniors (U21): 18 – 20 ans

Juniors dames (U18 et U21) : 15 – 20 ans

Les étranglements et les clés de bras sont autorisés.

Les écoliers A dernière année (14 ans) peuvent combattre sous la responsabilité de leurs parents et entraîneurs.

3. Catégories

Catégories: - 55, - 60, - 66, - 73, + 73 kg / **Espoirs ou Juniors**
-57, +57 kg / **Juniors dames**

Durée des combats: 4 minutes

Système: 5 équipes inscrites: Pool à 5
6 équipes et plus : Pool-Brésil avec repêchages

Victoire: Les combats ne peuvent pas se terminer sur un match nul, peu importe le système utilisé (pool ou Brésil). De ce fait, en cas

d'égalité, il y a un Golden Score jusqu'à la première valeur donnée par l'arbitre.

En cas d'égalité entre 2 clubs aux points de « matchs », ceux-ci sont départagés d'abord par les points victoires, puis par les points valeurs, finalement par la confrontation directe.

4. Finances

La finance d'inscription est à payer à l'AFJ. Les factures seront envoyées aux clubs par le caissier, après les championnats.

Prix par équipe inscrite: Sfr. 100.-

5. Arbitrage

L'arbitrage est organisé par l'AFJ et est à la charge de celle-ci.

Le chef technique est responsable de l'organisation des arbitres.

Les arbitres sont des arbitres licenciés FSJ et si possible extérieurs à l'AFJ.

6. Règles générales

Les CFpE Espoirs-Juniors ont lieu le même jour que les CFpE Elites et la finale des CFpE Ecoliers.

Pour cette raison, les règles générales du règlement des CFpE Elites sont valables.

7. Prix officiels

Il sera attribué 4 coupes.

L'AFJ est responsable de la remise des coupes.

8. Mise en vigueur

Ce règlement entre en vigueur le 17 mars 2017 et annule ainsi tous les anciens règlements.

Le chef technique de l'AFJ